

J'avois appre'ndre que l' Ingenieur Toij auroit esté' destrouvé' par Monsieur le Comte de Dona, qui se fit de toutes Loques en luy, mais voyi que par sa lettre, cy jointe j'apprens qu'en ces quartiers la'on n'a aucune nouvelle dud'. Siur Copie, et que Toij mesme est en chemin depuis parde' jours apres le 26.^e April, de sorte qu'il ne scauroit manquer de paroistre en un bref. et comme il devoit par l'Allemagne, apparemment nasclera il de se presenter à V. A. sans venir à la Haye, ce que je souhaite, pour la grande connoissance qu'il a de toute sorte d'ouvrages, J'ay copié sa lettre, parce que son orthographe est peu sçauante, et sa main incommode à qui n'a accoustumé de la lire.

Le 31.^e Mars que par ordre de V. A. j'escrivis à Miltord Arlington pour la premiere fois, à ce qu'il voulust faire tenir V. A. exempte de la somme de 2550 francs que Backwell dit estre obligé de payer pour les Fees des officiers de l'Exchequer, pretendant en suite desy porter ceste somme en ligne de compte au Tresor.^e de V. A. à qui, sans ceta, il est encores debiteur de la somme de 2560 frs. 10. sols, au moyen de quoy il insiste à ce qu'on le descharge par un Acquit general d'avoir absolüment sougny les 400. 000 francs. Ce qui ne se pouvant li quider ainsi, sans sçavoir ce qui sera de l'exemption de d.^{tes} Fees, Je me suis advise' d'en faire une nouvelle instance à Miltord Arlington en date du 26 April, sans en recevoir response jusques — à present si cela dure, je supplie tres-humblement V. A. de m'ordonner ce que j'auray à faire ou à laisser en ceste pous uste, parce que le Tresor.^e a grand'enue de retirer ce qui reste entre les mains de Backwell, qui a remis pour ceta de l'argent à Amsterdam, et mande de jour à autre qu'il sera obligé de le renvoyer à Londres si on n'est prest à conduire.

Toij parfoi insiste à ce que V. A. voulust prendre la peine de conduire la forme, pour les ^{deux} ^{deux} ^{deux} Listes que nous avons toujours tenues, celle des ^{deux} ^{deux} ^{deux} Regimens celle de l'Armee. Je ne sçay si V. A. se les a fait dresser, mais, ceta n'estant, j'ay de la peine à comprendre comment V. A. peut estre servie de ce qu'il est necessaire qu'elle ayt à toute heure devant ses yeux. mon Frs on a porte trois ^{deux} ^{deux} ^{deux} les medailles, et du papier tout rayé pour ceste ^{deux} ^{deux} ^{deux} véritable Liste que j'ay pour son service et sa gloire, que Dieu fasse croistre de plus en plus.

Preter que V. A. pardonnera ma liberte, et signera le

le n
du
for
cri
son
de
ave
d.
ur
er
ta
d.
q
te
(a
f
i
f
l
f
p
d
f
i
c